

Motocycliste de la Sécurité Intérieure

UN MÉTIER DE TOUS LES DANGERS ! Prime de Métier / Prime de Spécialité / NBI



L'UNSA Police demande une reconnaissance et une prime de métier depuis plus de dix ans pour les Motocyclistes de la Sécurité Intérieure.

➤ **en raison de la dangerosité et de la pénibilité liées à cette spécialité dont les effectifs paient malheureusement trop souvent un lourd tribut.**

La réalité du terrain nous l'a malheureusement rappelé une nouvelle fois ces derniers jours avec le décès de notre collègue motocycliste gendarme de la BMO de Saint Girons.

➤ **afin de redonner un attrait au métier et de valoriser cette spécialité.**

Pour l'UNSA Police, la reconnaissance de la spécialité motocycliste est acquise depuis le 06 juillet 2008 et de manière pérenne, par la Certification Professionnelle du Métier de Motocycliste de la Sécurité Intérieure.

Nos amis et collègues motocyclistes des douanes françaises disposent d'un régime particulier qui prévoit 1 journée de repos spécial pour 30 heures de service à moto et 10 points de NBI.

Le métier de Motocycliste qu'ils soient policiers, gendarmes ou douaniers rend ces femmes et ces hommes vulnérables dans l'exercice de leur spécialité qui demeure toujours trop peu reconnue par nos grands chefs.

L'UNSA Police demande la reconnaissance de cette spécialité à hauteur de la dangerosité de ce métier NBI / Prime de Spécialité.

Christophe Coumel Délégué National Motocycliste.